

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE A.R.I

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 €

Siège social avant transfert : ZA de la Téoulère – 40280 SAINT-PIERRE-DU-MONT

RCS MONT DE MARSAN n° 904 462 058

DÉCISION DU PRÉSIDENT

En date du 10/10/2025

Le soussigné :

Monsieur Abdesslam IZAOUI, demeurant 138 allée de Fabrègues 40600 BISCARROSSE, agissant en qualité de Président de la SAS A.R.I, société par actions simplifiée au capital de 5 000 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Mont de Marsan sous le numéro 904 462 058, conformément aux pouvoirs qui lui sont conférés par les articles 16 et 35 des statuts.

A DÉCIDÉ CE QUI SUIT :

Article 1 – Transfert du siège social

Le siège social de la société, précédemment situé ZA de la Téoulère – 40280 SAINT-PIERRE-DU-MONT, est transféré à compter du 10/10/2025 au : 10 rue du 6 Juin 1944 – 40110 MORCENX-LA-NOUVELLE.

Article 2 – Modification corrélative des statuts

En conséquence, l'article 4 des statuts est désormais rédigé comme suit :

Article 4 – Siège social

Le siège social est fixé au 10 rue du 6 Juin 1944 – 40110 MORCENX-LA-NOUVELLE. Il pourra être transféré en tout autre lieu du même département ou d'un département limitrophe par simple décision du Président, et en tout autre lieu sur décision des associés conformément aux statuts.

Article 3 – Pouvoirs

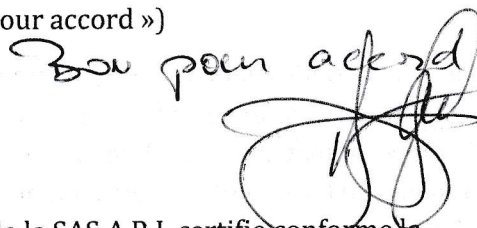
Tous pouvoirs sont donnés au Président, Monsieur Abdesslam IZAOUÏ, pour effectuer les formalités légales de publicité, de dépôt et d'enregistrement afférentes à la présente décision, ainsi que pour signer tout document nécessaire à la mise à jour du dossier au Registre du Commerce et des Sociétés.

Fait à SAINT PIERRE DU MONT, le 10/10/2025

Le Président

Monsieur Abdesslam IZAOUÏ

(Signature précédée de la mention manuscrite « Bon pour accord »)

Bon pour accord


CERTIFICATION

Je soussigné, Monsieur Abdesslam IZAOUÏ, Président de la SAS A.R.I, certifie conforme la présente décision à l'original conservé au siège social.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

À SAINT PIERRE DU MONT, le 10/10/2025

Signature du Président : _____

Monsieur Abdesslam IZAOUÏ

